



DESCRIPTION DU MÉTIER

- · Fabrique, construit, assemble, monte, démolit et entretient toute une gamme de vaisseaux, de réservoirs, de tours et de chaudières;
- Applique des procédés de gréage, de boulonnage, d'oxycoupage, de soudage et d'assemblage de matériaux composites.

Source: Carrières Construction, édition 2019-2020, Direction des affaires publiques et des communications, Commission de la construction du Québec, en ligne: https://www.ccq.org/-/media/Project/Ccq/Ccq-Website/PDF/Communications/Metiers/metiers_occupations.pdf.

CONDITION D'ÉMISSION D'UN CERTIFICAT DE COMPÉTENCE

• Préalable scolaire catégorie 1 + carte ASP Construction

EMPLOI

- Âge moyen du chaudronnier (2021): 41,9 ans
- Âge moyen pour l'ensemble des métiers (2021): 38,8 ans

	MONTRÉAL	ENSEMBLE DU QUÉBEC
Jours bassin ouvert*	Ouvre + de 6 fois par année	S.O.
Moyenne des heures du métier (moyenne 10 ans)	2018: 1088 heures Projection 2022**: 1411 heures	2018: 982 heures 2021: 799 heures
Nombre de salariés dans la région (apprentis/compagnons)	279	Compagnons : 561 Apprentis : 96
Nombre supplémentaire de personnes pour combler l'offre et la demande dans les prochaines années (2019-2028)**	102	120
Émissions de certificats de compétence en 2021 (diplômés/bassin)	11 diplômés 2 non diplômés	21 diplômés 3 non diplômés

^{*} Référence de janvier 2021 à décembre 2021.

FORMATION ACADÉMIQUE

	MONTRÉAL	ENSEMBLE DU QUÉBEC
Taux d'inscriptions au DEP régional (moyenne 2020-2021)	20 inscriptions	20 inscriptions
Coordonnées	CF des métiers de l'acier* 9200, rue de l'Innovation, Anjou, QC H1J 2X9 514 353-0801	
Estimation des besoins de diplômés	S.O.	22 diplômés

^{*} Reconnaissance des acquis.

CONSTATS RÉGIONAUX

- · L'industrie de la construction ainsi que le métier dans la région constituent des aspects à promouvoir auprès des jeunes et des personnes en réorientation de carrière.
- Selon les types travaux, ceux-ci peuvent être réglementés par la Commission de la construction du Québec ou non réglementés. Lorsque les travaux sont non réglementés, les données sur les heures travaillées n'apparaissent pas dans la fiche.
- La moyenne d'heures est affectée par une multitude de facteurs (ex.: rénovation domiciliaire, temps partiel volontaire, début de carrière en milieu d'année, taux de roulement, double certificat de compétence, etc.). À noter que plus de 70% de la main-d'œuvre font plus de 1200 heures par année rapportées à la Commission de la construction du Québec.
- Chaudronnier: les heures travaillées par le métier ne seront plus comptabilisées par l'industrie puisque le métier est de moins en moins régi par la CCQ. Le besoin sera bien présent, mais hors de notre industrie.
- Montréal: la main-d'œuvre est plus rare dans la région de Montréal, ce qui amène à favoriser l'augmentation des cohortes et des centres de formation professionnelle offrant le programme d'étude. En 2019, 61% des heures déclarées étaient dans la région du Grand Montréal.
- Montréal: l'ouverture de bassins pour atteindre un équilibre à court terme serait à prévoir.



COORDONNÉES DES REPRÉSENTANTS PATRONAUX DU MÉTIER

Association de la construction du Québec Conseillers en relations du travail T.: 1866 939-2271 | C.: directionrt@acq.org

^{**} Données provenant du Rapport de Raymond Chabot Grant Thornton, Analyse prospective de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction, 2019.